

le revenu invisible de la dernière. La plupart des gens ne comptent pas comme revenu ce qu'ils ne réalisent pas en argent et ne songeraient pas à inscrire le loyer de la maison qui leur appartient dans leur rapport concernant l'impôt sur le revenu. Même les percepteurs de cette taxe ne s'y attendent pas.

Toutes les difficultés d'exprimer le revenu global d'un individu par une somme quelconque sont multipliées des millions de fois dans toute tentative d'établir le revenu national par un chiffre unique. Les revenus des individus et de l'ensemble de la population qui doivent être combinés dans ce grand total sans doubles emplois sont de caractères tellement hétérogènes que tout chiffre donné comme le grand total du revenu national comporte une certaine marge d'erreur.

Influence des fluctuations du niveau des prix sur le revenu national.—

De plus, les fluctuations des prix, qui ont été si larges depuis la guerre (voir page 820) ont nécessairement influé sur la valeur en argent du revenu national. Dans ces circonstances, il est absolument essentiel que toute estimation du revenu national soit pour une année spécifiée, de sorte que le revenu national de telle année puisse être considéré en juxtaposition avec le niveau des prix de cette même année et ajusté ensuite d'après le niveau de ceux-ci. Ainsi, quand le nombre-indice officiel des prix de gros est pris pour corriger l'estimation de la valeur en argent du revenu national il est constaté que \$71.60 ont pu acheter en 1934 à peu près autant de denrées que \$95.60 pouvaient en acheter en 1929. Ensuite, si la valeur en argent du revenu national avait décliné de 37.3 p.c. en ces cinq années, la correction pour la baisse des prix réduirait le déclin du revenu national actuel en denrées et services de 16.3 p.c., en présumant que les prix des services ont fléchi proportionnellement aux prix des denrées entrant dans le nombre-indice des prix de gros. Ainsi, en présumant que la valeur en argent du revenu national de 1934 était de 63 p.c. seulement de celle de 1929, le revenu national "réel" serait d'environ 84 p.c. de celui de 1929.

Estimation du revenu national basée sur le relevé de la production.—

Les industries s'occupant de la production d'utilités tangibles employaient en 1931 approximativement les cinq huitièmes de toute la population active canadienne et produisaient des denrées d'une valeur nette approximative de \$2,381,000,000 en 1934, comme le montre le relevé général de la production aux pp. 220-221 du présent volume. Ainsi, en présumant que les autres trois huitièmes de la population active sont occupés dans les industries des transports et des communications, le commerce de gros et de détail, la finance et les services personnels ou professionnels, et produisent proportionnellement et en moyenne autant que ceux qui sont dans la production d'utilités tangibles, nous arrivons au chiffre global de ce que le travail aidé par le capital est présumé avoir pu produire au cours de l'année civile. Ce chiffre a été calculé depuis quinze ans par le Bureau Fédéral de la Statistique, publié dans son Relevé Annuel de la Production et reproduit dans l'Annuaire du Canada.

En se basant sur le recensement annuel de l'industrie et la distribution occupationnelle de la population telle qu'établie par les recensements décennaux de 1921 et 1931, la valeur globale de la production nationale chaque année de 1920 à 1934 inclusivement est estimée comme il suit: 1920, \$5,523,000,000; 1921, \$4,215,000,000; 1922, \$4,520,000,000; 1923, \$4,696,000,000; 1924, \$4,643,000,000; 1925, \$5,178,000,000; 1926, \$5,600,000,000; 1927, \$6,101,000,000; 1928, \$6,342,000,000; 1929, \$6,072,000,000; 1930, \$5,335,000,000; 1931, \$4,100,000,000; 1932, \$3,370,000,000; 1933, \$3,193,000,000 et 1934, \$3,808,000,000. Les totaux de 1930 et 1932 ont été récemment révisés conformément aux constatations du recensement décennal tandis que ceux de 1933, tels que publiés dans l'Annuaire de 1936, ont été modifiés à la suite de la révision des chiffres de la production nette et de la répartition de la population par province.